



PREFET DE LA MARTINIQUE
DELEGUE DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ETAT EN MER

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 2 juillet 2018

Communiqué de presse

Évacuation médicale d'un marin philippin

Le CROSS Antilles-Guyane (CROSS AG) a coordonné une opération d'évacuation médicale d'un marin philippin gravement brûlé aux bras et au visage par l'explosion d'une batterie à bord du navire de commerce « ULTRA WOLLONGONG ».

Alerté le 30 juin dans la matinée, le CROSS AG a sollicité le centre de consultation médical maritime (CCMM) qui a confirmé la nécessité d'évacuer le plus rapidement possible le marin vers une structure hospitalière. Le navire situé à plus de 450 mille marins (environ 810 km) s'est dérouter vers la Martinique et un point de rendez-vous a été fixé avec l'hélicoptère de la sécurité civile « Dragon 972 » pour accélérer sa prise en charge. L'hélicoptère a eu lieu le 1^{er} juillet vers 20h à 80 milles marins (environ 150 km) à l'Est de la Martinique. Le blessé a ensuite été pris en charge au CHU Zobda-Quitman de Fort-de-France pour y recevoir les soins adaptés.

Le navire de commerce a pu reprendre sa route vers le Brésil.

Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42

florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –

ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pret.gouv.tr

sur Facebook : @prefet.martinique

sur Twitter : @prefet972